

Communiqué de presse

10 mars 2014

**Chambre de
commerce et
d'industrie de
Seine-Saint-Denis**

191 av Paul vaillant Couturier
93000 Bobigny

www.cci93.fr

0820 012 112 (0,12 €/min)

Contact presse :
Isabelle Garcin
01 48 95 10 14
igarcin@cci-paris-idf.fr

Test d'évaluation en français (TEF)

Prochaines sessions le 14 avril et le 21 mai

Les personnes de plus de 16 ans postulant à la naturalisation française doivent attester de leur connaissance de la langue française.

Elles ont l'obligation de passer des épreuves orales de compréhension et d'expression qui donneront lieu à une attestation du TEF (test d'évaluation en français).

Ce test peut être désormais effectué à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis.

Pour l'inscription aux prochaines sessions, les candidats peuvent venir effectuer leur pré-inscription dans les locaux de la CCI, 191 av Paul vaillant Couturier à Bobigny, où se tiendront des permanences :

Pour la session du 14 avril 2014 : **pré-inscriptions le jeudi 20 mars de 14 h 30 à 16 h 30 et le mercredi 26 mars de 10 h 00 à 12 h 00**

Pour la session du 21 mai 2014 : **pré-inscriptions le jeudi 24 avril de 14 h 30 à 16 h 30 et mercredi 30 avril 2014 de 10 h 00 à 12 h 00**

Pour s'y préparer, une description des épreuves, des exemples et des exercices sont disponibles à l'adresse :

<http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef/formation/tutoriels>

Liste des pièces demandées pour l'inscription et manuel TEF pour la naturalisation sur :

<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci93/test-evaluation-francais>

Renseignements : 0820 012 112 (0,12 / minute)